

Vivre à

St Nizier de Fornas

N° 94

février 2023



RECYCLAGE

Nouvelles consignes de tri au 1^{er} janvier 2023

PAGE 12

SÉCURITÉ

Des ralentisseurs dans le centre bourg

PAGE 30

PROJET PHARE

Le projet phare de la mandature avance à grand pas

PAGE 32



N° 94
février 2023

SOMMAIRE

03 | LE MOT DU MAIRE

04 | ETAT CIVIL

06 | AU FIL DES CONSEILS MUNICIPAUX

12 | AU FIL DES INFOS

14 | AU FIL DU TEMPS



Création du futur restaurant
et de 2 salles communales

30 | AMÉNAGEMENTS DE VOIRIE :
AFIN DE RALENTIR LA CIRCULATION

33 | TRAVAUX SUR LA CREATION
DU FUTUR RESTAURANT ET DE 2
SALLES COMMUNALES

MEMENTO

Ouverture de la mairie

- Lundi de 9h à 12h et 14h à 17h
- Jeudi de 14h à 17h
- Vendredi de 14h à 17h

Tél. : 04 77 50 08 97

Fax : 09 70 32 13 38

mairie.sndf42@wanadoo.fr

8 rue de la Mairie

42380 Saint Nizier de Fornas

Le maire vous reçoit sur rendez-vous à prendre auprès du secrétariat de Mairie.

SAINT NIZIER DE FORNAS

Directeur de la publication

Gilbert SOULIER

Rédaction

Frédéric BONHOMME,
Marie-Claude PERRIN,
Aline FRERY,
Amandine MARNAT,
Marc COFFY.

Site internet

www.saint-nizier-de-fornas.fr

Maquette et mise en page

Jonathan CAUCHI,
www.juneo.net

Impression

Lucky Imprimerie
04 77 36 77 65, Saint Cyprien, RM
Montbrison 377 593 918

Tirage à 370 exemplaires distribués
aux particuliers et annonceurs.

LE MOT DU MAIRE



GILBERT
SOULIER

NIZIÉROISES, NIZIÉROIS

Le réchauffement climatique avec la sécheresse, la canicule et les orages, la guerre en Ukraine avec la crise économique mondiale qui en découle ont été les sujets de préoccupation en cette année 2022.

Le manque de précipitations, à ce jour, n'a pas permis de recharger les nappes phréatiques. Cet été, la distribution d'eau potable s'est faite dans un flux tendu avec une production maximale, très limitée sur la ressource de l'Andrable et heureusement compensée par l'eau venant du barrage de La Valette. L'eau est devenue un bien précieux qu'il faudra économiser.

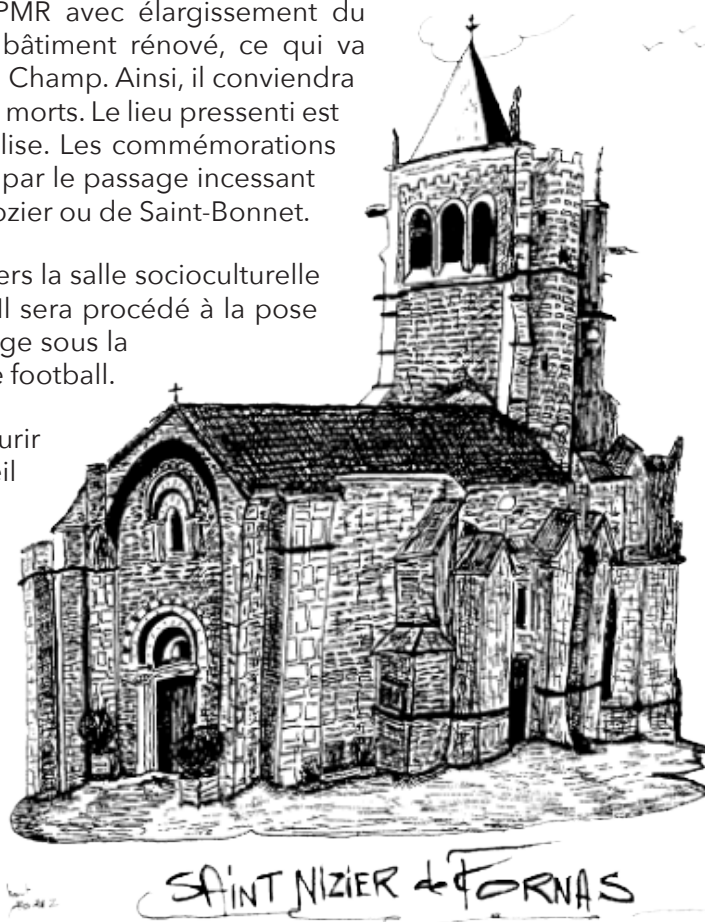
L'inflation grimpe et les coûts de l'énergie s'envolent. Le conseil municipal a donc décidé de procéder à l'extinction de l'éclairage de nuit de 22h à 5h le matin. Cela nécessite la pose d'horloges qui sera financée dans le cadre du plan de relance-transition énergétique.

Les travaux de la maison du bourg ont bien avancé. Le bâtiment est hors d'eau et hors d'air. L'aménagement de l'espace restauration et des deux salles se poursuit. La réception des travaux est prévue pour juillet 2023. La recherche d'un restaurateur a été engagée : les candidats potentiels n'ayant pas donné suite au projet.

L'aménagement d'un accès PMR avec élargissement du trottoir est prévu devant ce bâtiment rénové, ce qui va rétrécir la voie en direction du Champ. Ainsi, il conviendra de déplacer le monument aux morts. Le lieu pressenti est celui de la place près de l'église. Les commémorations ne seront ainsi plus troublées par le passage incessant des véhicules provenant de Rozier ou de Saint-Bonnet.

Un city-stade sera aménagé vers la salle socioculturelle avec la réfection du parking. Il sera procédé à la pose de barre-ballons et d'un grillage sous la main courante sur le terrain de football.

Tout en vous laissant parcourir ce bulletin, au nom du Conseil Municipal, des membres du CCAS et du personnel communal, je vous présente mes meilleurs vœux pour 2023 : Santé, Bonheur, Joies Partagées, Réussite et Confiance en l'Avenir.



ETAT CIVIL

NAISSANCES



Angelo, Gaëtan PONCET

né le 24 mars 2022
d'Emilien PONCET
et de Tilly PEAGNO
430 route de Fornas



Louise MICHAUD

née le 11 juillet 2022
de Romain MICHAUD
et de Cindy PITAVY
47 route de Geneviecq



Irina, Jeanne BONHOMME

née le 16 septembre 2022
de Martin BONHOMME
et de Manon BAYET
11 rue du Nord

**Ambre, Claire, Christine,
Antoinette VALOUR**

née le 16 octobre 2022
de Fabrice VALOUR
et de Cécile NEYRET
1614 route du Lac

Adriann, André, Julien DECAUX

né le 16 avril 2022
de Henri DECAUX
et de Noémie OSTROWICZ
6 rue du Nord

**Rosie, Joey, Line
PARMENTIER**

née le 03 octobre 2022
de Arthur PARMENTIER
et de Laurie HUGO
456 route de Batizols



**Mathieu, Albert VALOUR
et Thibaut, Louis VALOUR**

nés le 24 mai 2022
de Xavier VALOUR
et de Marion MANGEONJEAN
359 route de Gréziecq

MARIAGES



Céline DEVE et Stéphane LAMAGAT
le 04 juin 2022
domiciliés 239, route de Sagne Noire
à Saint-Nizier-de-Fornas



Céline SOULIER et Julien FRERY
le 04 juin 2022
domiciliés 6 route de la Madone
à La Tourette

DÉCÈS

- **Jacqueline PERIZ**, épouse SAGNAL, née le 07 novembre 1953, décédée le 04 mars 2022, domiciliée 271 route de La Chaux ;
- **Marie DUCHENE**, veuve LINDENFELD, née le 01 mai 1942, décédée le 9 avril 2022, domiciliée 67, rue des Nénuphars à Augelle ;
- **Yves CHEVALIER**, né le 08 février 1941, décédé le 18 avril 2022, domicilié 3 rue du Nord ;
- **Robert FERRIOL**, né le 06 juillet 1949, décédé le 19 avril 2022, domicilié 122 rue du Vinois ;
- **Marinette VERNADET**, épouse BLANC, née le 3 juin 1934, décédée le 19 juillet 2022, domiciliée 100 rue du Vinois ;
- **Julien, Alexis BOURGIN**, né le 31 janvier 1932, décédé le 16 août 2022, domicilié 333 route de la Pomasse ;
- **Pierre LINOSSIER**, né le 02 septembre, décédé le 07 septembre 2022, domicilié 475 route de Batizols ;
- **Rosa ASSELBORN**, née le 2 septembre 1940, décédée le 14 septembre 2022, domiciliée 959 route de Fornas ;
- **Carmèle SCRUDATO**, veuve BEZZINA, née le 15 janvier 1919, décédée le 30 septembre 2022, domiciliée 190 rue des Giroflées ;
- **Maurice PERONNON**, né le 07 juillet 1936, décédé le 08 octobre 2022, domicilié 258 rue des Camélias ;
- **Marcel BLANC**, né le 20 juillet 1923, décédé le 11 octobre 2022, domicilié 100 rue du Vinois.

CONSEILS MUNICIPAUX

28 JANVIER 2022

DÉLIBÉRATIONS :

Convention de prise en charge des animaux errants sur la commune :

La commune ne disposant pas de fourrière animale, confie au chenil des pins, sise 80 chemin du bief, Le Chambon Feugerolles, les missions suivantes :

- La capture des chiens et des chats divaguant sur la commune.
- L'hébergement des chiens et des chats errants.
- Capture de chien : 50€ et hébergement : 10€ (par jour)
- Capture de chat : 30€ et hébergement : 9€ (par jour)

Une adhésion de 180 € sera versée annuellement.

Délibération adoptée à l'unanimité.

Avenant à la convention de coopération concernant la gestion de l'assainissement collectif :

La convention de coopération entre la commune et Saint-Etienne Métropole est arrivée à échéance. Afin de garantir la bonne organisation du service, il est nécessaire de prolonger cette convention par avenant.

Délibération adoptée à l'unanimité.

Plan de formation mutualisé et règlement 2022-2024 par le Centre de Gestion de la Fonction Publique de la Loire (CDG42) :

Ce plan mentionne les actions de formations suivantes :

- Formations d'intégration et de professionnalisation.
- Formations de perfectionnement.
- Formations de préparation aux concours et examens professionnels.

Délibération adoptée à l'unanimité.

Contrat d'engagement pour un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité :

Afin de surseoir à un accroissement temporaire d'activité, il est nécessaire de recruter un agent contractuel pour 4 heures hebdomadaires.

QUESTIONS DIVERSES :

- **Points sur les travaux :** Pour la maison du bourg, la notification va être faite aux entreprises retenues. Le lot charpente étant resté infructueux, un appel d'offres a été lancé.
- **Problème de vitesse dans la traversée du bourg :** Suite à la réunion avec les habitants, la proposition d'un rétrécissement par la pose de quilles à la sortie du bourg en direction de Rozier ne semble pas satisfaisante.
- **Réforme de la protection sociale complémentaire santé et prévoyance des agents publics :** Monsieur le maire informe le conseil municipal de l'obligation future de financement et de participation des employeurs publics à la protection sociale complémentaire.

	<p>Pharmacie de la Porte d'Auvergne Sophie & Olivier ROZAIRE 2, place du grand Faubourg 42.380 St Bonnet le Château Email : pharmacieportedauvergne@gmail.com Tel : 04-77-50-09-72 Fax : 04-77-50-12-65 www.pharmaciedelaportedauvergne.fr</p>
<p>➤ Location de matériel Médical ➤ Téléphones Doro ➤ Bas et Collants ➤ Livraison de lits médicalisés</p>	<p>➤ Homéopathie ➤ Orthopédie sur mesure ➤ Aromathérapie ➤ Laits Maternisés</p>



DOHM
IMMOBILIER

**VENDRE
ACHETER
LOUER**

**PREND DE
LA hauteur**

▶ Jodie DIETZ : 06 49 21 90 35
jodie.dietz@dohm.fr
▶ Benjamin ROZIER : 07 69 68 00 68
benjamin.rozier@dohm.fr

18 MARS 2022

DÉLIBÉRATIONS :**Approbation du compte administratif et du compte de gestion 2021 : commune M 14 :**

* Fonctionnement :
 dépenses = 385 278.56 euros ;
 recettes = 498 456.60 euros ;
 Résultat de l'exercice : + 113 178.04 euros
 Résultat de clôture : + 619 531.64 euros

* Investissement :
 dépenses = 232 607.74 euros ;
 recettes = 428 364.39 euros
 Résultat de l'exercice : + 195 756.65 euros
 Résultat de clôture : + 307 747.02 euros

Vote du budget général de la commune 2022 :

Le conseil municipal adopte le budget primitif de la commune arrêté comme suit :

* Fonctionnement = 1 164 437.82 euros
 * Investissement = 1 270 131.42 euros.

Vote des taux d'imposition 2022 (inchangés) :

* Taxe foncière bâtie : 15.90% (taux part communale) + 15.30% (taux part départementale) qui compense la suppression de la taxe d'habitation = 31.20 %

* Taxe foncière non bâtie : 49.33%

QUESTIONS DIVERSES :

- Le programme de voirie 2022 va concerner la route de Biesse. Le type de revêtement reste à définir pour essayer de limiter la vitesse excessive à prévoir lorsque la chaussée sera refaite.
- Des rencontres de concertation avec les riverains du bourg concernés par la pose de dispositifs permettant de ralentir la vitesse dans le bourg se poursuivent.
- Les travaux de démolition intérieurs dans la maison du bourg ont été réalisés.
- Le tableau de tenue du bureau de vote pour les élections présidentielles a été dressé.



ROUTE

17 Boulevard Charles Voisin - BP 96 - 42162 Andrézieux Bouthéon Cedex 2

Tél. : 04.77.55.55.00

TRAVAUX DE VOIRIE - V. R. D.
 SOLS INDUSTRIELS ET SOLS SPORTIFS

08 AVRIL 2022

DÉLIBÉRATIONS :

Versement contribution exceptionnelle au SIVOM TRAVAUX COMMUNAUX 2022 : Une contribution exceptionnelle de 5 000 euros est demandée à toutes les communes adhérentes afin de financer dépenses d'investissement : aménagement du local, achat d'un tracteur... Adoptée à l'unanimité.

Convention clinique vétérinaire de Firminy : Cette convention permet la mise en place d'une action de régulation de la population féline sans propriétaire ou sans détenteur, vivant dans les lieux publics de la commune. Adoptée à l'unanimité.

Subventions associations 2022 :

Club de l'Amitié	200 €
Association des Randonneurs des Sentiers Retrouvés	400 €
Sports NCO	250 €
Saintourniz	200 €
Lycée Agricole Ressins	90 €

BTP CFA St Etienne	270 €
TOTAL	1 410 €

Frais de Fonctionnement 2021/2022 des écoles primaire et maternelle St Joseph (Saint-Bonnet-le-Château) : Le coût annuel d'un élève est de 985 €. La subvention octroyée est de 15 760 € (16 x 985 €). Adoptée avec une abstention.

QUESTIONS DIVERSES :

- La commémoration du 8 mai 1945 est fixée au samedi 7 mai 2022 à 9h30.
- Le planning de la tenue du bureau de vote pour les élections présidentielles et législatives a été dressé.
- Les travaux de démolition de l'intérieur de la maison du bourg ont été réalisés et la dalle va être coulée.
- M. Gilles THIZY (Saint-Etienne Métropole) a présenté l'avancement du PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal).

20 MAI 2022

DÉLIBÉRATIONS :

Adoption de la nomenclature budgétaire et comptable M57 au 1er janvier 2023 : Ce nouveau référentiel a pour ambition d'unifier les principes budgétaires et comptables pour l'ensemble des collectivités.

Délibération modificative n°1-M14-Commune : Cette délibération permet de rectifier les écritures d'ordre budgétaire concernant le produit de la vente de la maison sise 11, rue du nord.

QUESTIONS DIVERSES :

- Le tableau pour la tenue du bureau de vote pour les élections législatives des 12 et 19 juin 2022 a été établi.
- L'USSF souhaiterait l'installation de l'éclairage du stade. Une étude va être demandée au SIEL pour en déterminer le coût.
- Les travaux dans la maison du bourg se poursuivent mais sont ralentis par les difficultés d'approvisionnement en matériaux.

MICHALON PRODUITS PETROLIERS
La qualité et le service au meilleur prix

Livraison de Fioul, GNR, Gazole, Station-services, Gaz, Boutique, Lavages Rouleaux & Haute-pression, Aspirateur, Gonflage.

**2 Boulevard du Haut-Forez
 42380 Saint Bonnet le Château**

04 77 33 02 52 / 06 86 45 72 68

Email : sarlmichalon@gmail.com
<http://www.facebook.com/StationServicesMichalon>



MW ARCHITECTES
 THIERRY & GAUTIER MAGAUD

AGENCE: 2 Allée beausoleil / 43500 Craponne sur Arzon

THIERRY : 0674538559 / Ordre n° 029177
 GAUTIER : 0619410680 / Ordre n° 081087
 TEL : 0471033780
 MAIL : contact@magaud-archi.fr
 SIRET : 33105206800029

24 JUIN 2022

DÉLIBÉRATIONS :

Nouvelles règles de publicité des actes pris par les communes de moins de 3500 habitants : A compter du 1er juillet 2022, les communes de moins de 3500 habitants peuvent choisir les modalités de publicité des actes de la commune, soit par affichage, soit par papier, soit sous forme électronique. A l'unanimité, le conseil décide la publicité par voie d'affichage.

QUESTIONS DIVERSES :

- Un plateau ralentisseur a été posé route du Champ. Une chicane provisoire, avec des plots, a été installée rue des Armuriers en direction de St Bonnet.
- Le programme voirie 2022 concerne la route de Biesse.

26 AOÛT 2022

DÉLIBÉRATIONS :

Mise à disposition du téléservice « décaloc cerfa » : Ce service permet aux personnes louant un gîte ou un meublé de faire leur déclaration pour la taxe de séjour dont les locataires sont redevables.

Adhésion à la plateforme « autorisation du droit des sols » : Cette délibération permet de poursuivre l'instruction des dossiers d'urbanisme (permis de construire, déclaration préalable de travaux, certificats d'urbanisme, ...) par les services de Saint-Etienne-Métropole.

Demande de subvention à la Région Auvergne Rhône-Alpes pour l'implantation du city-stade : Dans le cadre des équipements sportifs, il est demandé une subvention pour la construction d'un city-stade dont le coût total H.T est 53 658.40 €.

Attribution d'une subvention à l'amicale des sapeurs-pompiers de Saint-Bonnet-Saint-Nizier : Afin d'exprimer notre gratitude envers le corps des sapeurs-pompiers de Saint-Bonnet-Saint-Nizier et à l'occasion du départ en retraite du capitaine Christian Colombet, le conseil décide à l'unanimité de verser une subvention de 400 € à l'amicale des sapeurs-pompiers.

Subvention voyages scolaires et allocation rentrée scolaire : Le conseil municipal décide de revoir le montant des subventions pour les voyages et d'allocation de rentrée scolaire en 6ème.

Pour les voyages scolaires : subvention de 50 € si le voyage comporte une nuitée à l'extérieur et ceci

pour un seul voyage sur l'année scolaire concernée. Cette somme sera allouée individuellement sur présentation d'une attestation de participation effective au voyage et elle sera versée aux parents ou responsable légal de l'enfant après le voyage effectué.

Pour l'allocation de rentrée scolaire : son montant de 50€ est forfaitaire pour un élève rentrant en classe de 6^{ème} et il sera versé aux parents ou responsable légal de l'élève sur présentation d'un certificat de scolarité.

QUESTIONS DIVERSES

- Les travaux de voirie commencent le lundi 29 août. Ils concernent les voies de Biesse et Mizériecq pour un coût prévisionnel de 83 322 € TTC.
- L'épisode orageux du mercredi 17 août a provoqué des ravinelements au hameau de la Chau. Un grand merci à Jean-Paul Berger qui est intervenu, les employés communaux étant en congés.
- Raphaël Ferragne, employé au SIVOM depuis août 2006, part au service de l'eau à Loire Forez. Un grand merci pour le travail effectué sur les quatre communes.
- Dimanche 18 septembre à 17h, un concert de musique ancienne et baroque sera donné par la chorale « Ensemble Jardin d'Eden ».

07 OCTOBRE 2022

DÉLIBÉRATIONS :

Avenant à la convention de partenariat pour la mise en œuvre d'un service de portage de repas avec l'association ADMR pour 2022: Cette convention prévoit un soutien de la commune et le versement d'une subvention pour le fonctionnement du service de portage de repas à domicile. Au vu du budget prévisionnel, le montant de la subvention demandée est passée de 1.21 € à 1.25 € par habitant.

Travaux de déplacement d'un coffret éclairage public, rue du Nord : Un propriétaire de la rue du Nord va construire un garage. Afin de pouvoir réaliser ces travaux, il est nécessaire de déplacer ce coffret. La participation de la commune est de 1 327,50 €.

Autorisation de dépôt d'un permis d'aménager pour l'implantation d'un city-stade : Le conseil municipal donne l'autorisation au maire de déposer le permis d'aménager et de signer tous documents concernant ce dossier.

QUESTIONS DIVERSES :

- M. Marc COFFY accepte d'être le référent incendie et secours.
- La cérémonie du 11 novembre est fixée au dimanche 13 novembre à 11h.
- La cérémonie des vœux est fixée au vendredi 13 janvier 2023 à 19h.
- Mme Joëlle Derost a présenté sa démission du conseil municipal et du CCAS car elle n'habite plus sur la commune. Un grand merci pour tout le travail réalisé.
- Suite aux hausses des coûts de l'électricité, il est envisagé une extinction de nuit de l'éclairage public entre 22h30 et 5h.
- Un groupe de conseillers municipaux se propose de relancer une animation sur la commune pour 2023.

04 NOVEMBRE 2022

DÉLIBÉRATIONS :

Mise en place de la coupure de nuit : Afin de réduire la consommation électrique et les coûts, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de procéder à l'extinction de l'éclairage public. Le coût de la mise en place d'horloges est de 4 182 €.

Décision Modificative commune M14 n°2 : Deux fonds de concours ont été sollicités auprès du SIEL-TE pour le déplacement d'un coffret électrique et pour l'extinction de nuit, il est nécessaire de procéder à une décision modificative d'un montant de 6 000 €.

Coopération contractuelle pour la gestion de l'assainissement collectif avec Saint Etienne Métropole : Cette compétence a été déléguée à la commune et elle est remboursée par un bordereau d'un nouveau montant de 20 902 €.

Déneigement communal : Le déneigement et le salage des voies communales sont réalisés par l'entreprise de travaux agricoles Valour. Une nouvelle convention doit être établie pour les nouveaux tarifs horaires : déneigement : 62 € H.T. et salage : 70 € H.T.

Demande de subventions pour la pose d'un pare ballons et d'une main courante pour le stade de

football : L'USSF demande la pose d'un pare ballons derrière les filets des cages de football et d'une barrière rigide autour de la main courante. Le montant estimé des travaux s'élève à 15 098,32 € H.T.

Une demande de subvention est faite auprès de la fédération dans le cadre du fonds d'aide au football amateur.

Convention Territoriale Globale avec la Caisse d'Allocations Familiales : Cette convention couvre les domaines de la petite enfance, enfance, jeunesse, parentalité, logement, handicap, ...

QUESTIONS DIVERSES :

- Une couche de finition (gravier, colle et à nouveau gravier) sera réalisée au printemps sur les voies communales de Biesse et de la Chaux.

09 DECEMBRE 2022

DÉLIBÉRATIONS :

Remplacement d'un membre au sein du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) : Suite à la démission de Mme Joëlle DEROST comme membre du CCAS, Mme Sylvie COURAT est nommée pour la remplacer.

Convention retraite CNRACL : Afin d'informer les agents sur le déroulé de leur carrière concernant leurs droits à la retraite, une convention est signée avec le Centre de Gestion de la Loire (CDG42). Ce service présente l'avantage de ne cotiser qu'en fonction des demandes des agents.

Renouvellement contrat engagement à durée déterminée : La charge de travail du secrétariat restant conséquente, l'emploi non permanent pour faire face à un accroissement temporaire d'activité est prolongé pour une période de 12 mois, allant du 1er février 2023 au 31 janvier 2024.

Demande de subvention pour le déplacement du monument aux morts : Suite aux travaux de la maison du bourg, le trottoir devra être élargi afin de permettre l'accès aux personnes à mobilité réduite. Ainsi la largeur de la voie sera réduite et la circulation des poids lourds rendue plus difficile. De plus, les commémorations sont toujours troublées par le passage des véhicules. Il est proposé de déplacer le monument aux morts de l'autre côté de la place, vers l'église. Un devis a été demandé, il est d'un montant de 23 730 €. Une demande de subvention est faite auprès du Conseil Départemental dans le cadre de l'enveloppe de solidarité.

QUESTIONS DIVERSES :

- La couverture du toit de la maison du bourg se termine ; Il est procédé à la pose des menuiseries extérieures.
- Le hall de la mairie a été repeint. Il serait bon de repeindre le sol.
- Une réflexion est engagée concernant le programme de voirie 2023.
- La fin du réseau téléphonique cuivre est programmée pour 2030. Les personnes ne s'étant pas raccordées à la fibre ne pourront plus téléphoner à partir de leur fixe. Le recensement de ces utilisateurs sera fait pour les inviter à se raccorder au réseau fibre qui reste gratuit jusqu'en 2025.
- Le déficit pluviométrique persiste. La ressource en eau reste fragile et elle doit nous inciter à économiser l'eau.



À AFFICHER CHEZ VOUS !

MÉMO-TRI
À PARTIR DU 1^{er} JANVIER 2023,
TOUS LES EMBALLAGES ET LES PAPIERS SE TRIENT !

BAC JAUNE :

EMBALLAGES EN PLASTIQUE :

bouteilles et flacons



NOUVEAU

pots, boîtes, barquettes, tubes, sacs, sachets, films plastiques...



EMBALLAGES EN PAPIER ET EN CARTON :

briques alimentaires, cartons de pizza, boîtes à œufs, sachets en papier...



TOUS LES PAPIERS :

journaux, enveloppes, courriers, magazines, livres...

EMBALLAGES EN MÉTAL :

boîtes de conserve, canettes, barquettes aluminium, aérosols, capsules de café...



À SAVOIR :

Emballages :

- Pas besoin de les nettoyer, il suffit de les vider !
- En vrac, sans sac.
- Aplatis.
- Séparés les uns des autres.

Grands cartons = en déchèterie.



RECENSEMENT

RECENSEMENT MILITAIRE



Bientôt 16 ans ? pensez au

RECENSEMENT

à la mairie du domicile

Le recensement est obligatoire,
Il est à réaliser entre votre 16^e anniversaire et la fin du 3^e mois suivant.

L'attestation de recensement,

- * Elle est délivrée sur présentation de :
 - la carte nationale d'identité
 - le livret de Famille
 - un justificatif de domicile
- * Elle est obligatoire entre 16 et 18 ans pour : s'inscrire à tout examen et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (code, conduite accompagnée, BAC, BEP, CAP...)

Logos: SGA (Service de Gestion des Armées), JDC (Journées de Défense Citoyenne), www.defense.gouv.fr/JDC

**TRAFFIC ROUTIER**

CIRCULATION SUR NOS ROUTES

Un comptage routier a été réalisé sur la RM 14 et RM 109.

Voici les résultats :

RM 14 : Route de Viviers, point situé entre le carrefour des trois routes et l'Etrat.

Dans le sens St Bonnet-L'Etrat, trafic moyen journalier : 575 véhicules donc 4% de poids lourds avec une vitesse moyenne de 57 km/h.

Dans le sens L'Etrat-St Bonnet, trafic moyen journalier : 570 véhicules dont 3.5% de poids lourds avec une vitesse moyenne de 60 km/h.

RM 109 : Route de St Bonnet à St Nizier, point situé au niveau des Monnets.

Dans le sens St Nizier-St Bonnet, trafic moyen journalier: 539 véhicules dont 1.6% de poids lourds avec une vitesse moyenne de 44 km/h.

Dans le sens St Bonnet-St Nizier, trafic moyen journalier : 526 véhicules dont 1.5% de poids lourds avec une vitesse moyenne de 45 km/h.

AU FIL DU TEMPS

COMMÉMORATIONS



COMMÉMORATION DU 19 MARS

La FNACA de notre secteur regroupe les adhérents de Saint-Bonnet, Périgneux, La Tourette, Rozier et Saint-Nizier. La commémoration se déroule dans une des communes concernées, à tour de rôle.

La pandémie du Covid n'avait pas permis l'organisation de cérémonies commémoratives en 2020 et 2021.

Cette année revêtait un caractère plus solennel, car d'une part c'était le 60ème anniversaire des accords d'Evian et du cessez le feu et d'autre part la remise de décorations.

Remise de la croix du combattant à René BOYER et à Pierre FAURE.

Médailles du 60ème anniversaire à Joannès FOURNIER (président du comité pendant plus de 35 ans), aux portes drapeaux Jean BLANCHARD, Guy ORELU et Albert DUCHAMP.

Les événements des mois de février et mars avec la guerre en Ukraine nous rappellent cruellement la nécessité impérieuse de promouvoir la paix entre les peuples. Commémorer, c'est se souvenir et montrer notre reconnaissance à tous ceux qui ont combattu.

Parce qu'un homme sans mémoire est un homme sans vie, un peuple sans mémoire est un peuple sans vie (Ferdinand FOCH).

COMMÉMORATION DU 8 MAI

Commémorer, c'est raviver la mémoire et c'est appeler à la vigilance.

Car la paix se construit et nécessite un combat permanent pour qu'elle perdure. La guerre en Ukraine nous le rappelle cruellement.

La paix, la démocratie, les valeurs républicaines sont des combats de tous les jours.





COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE

En ce dimanche 13 novembre s'est tenue à Saint Nizier, devant le monument aux morts, la cérémonie de commémoration de l'armistice.

En présence du Vice-Président du Conseil Départemental, des Maires et adjoints des communes voisines, du Président du Souvenir Français, des co-Présidents de la Fnaca, des autorités civiles et militaires, représentants des sapeurs-pompiers et Jeunes Sapeur Pompiers, Adjudant représentant la brigade de gendarmerie, des Présidents d'associations, des élus et habitants de Saint-Nizier.

M. le Maire a pris la parole pour ouvrir la cérémonie. Dans son récit vibrant d'histoire et d'émotion, il a rappelé que le lundi 11 novembre 1918 à 11h sonnait l'armistice qui mettait fin à une guerre épouvantable.

Des jeunes de tout horizon, de tous milieux et toutes professions devenus fantassins avaient rallié 4 ans plus tôt les rangs de ceux qui deviendraient « les poilus ».

Au terme d'une guerre prévue courte mais qui s'était finalement éternisée, mobilisant 8 millions d'hommes, 2 millions ne rentreraient jamais. Les survivants revinrent blessés ou mutilés, marqués à vie par un traumatisme mondial qui plongea la nation dans l'effroi.

Gilbert Soulier a également souligné que cette année sonnait aussi les 100 ans du monument aux morts,

construit ici grâce aux dons des habitants, et qui nous rappelle encore aujourd'hui, par leurs noms gravés dans la pierre, nos héros locaux morts pour la France.

A sa suite, Éric Lardon, vice-président du Conseil Départemental, a livré un hommage respectueux témoignant de notre gratitude envers ceux qui ont combattu, et qui combattent aujourd'hui encore et meurent au nom de la France. Afin que leur souvenir ne s'efface jamais, il a souligné notre responsabilité envers nos soldats, de la paix, notre devoir de « regarder le passé avec ses gloires et ses blessures » car, nous a-t-il rappelé en citant le Général de Gaulle, « C'est du passé que naît l'espoir ».

L'adjointe Marie Claude Perrin a conclu cette cérémonie en lisant la lettre du Ministre des Anciens Combattants qui rappelait que la paix dont nous profitons, aujourd'hui, a un prix, que les jeunes générations se doivent de payer en maintenant, en ravivant la mémoire et témoignant la reconnaissance due aux héros de notre nation.

Après que l'adjointe Sylvie Courat, accompagnée d'une représentante de la jeune génération, a déposé une gerbe de fleurs au pied du monument aux morts, une minute de silence a été observée, précédant La Marseillaise. Pour clore ce moment solennel, M. le Maire a invité les participants à se retrouver autour d'un verre, invitant la solidarité à se mêler au respect et à la solennité dus à cette journée.

GENDARMERIE NATIONALE

DEPART EN RETRAITE DU MAJOR MARC CHAUMET



Avril 1983-avril 2022 : quarante ans au service de la gendarmerie nationale. Le major a fait valoir ses droits à la retraite. Arrivé à la communauté de brigade de Saint-Bonnet-le-Château - Saint-Jean-Soleymieux en 2017, il a eu à cœur de créer une relation de proximité avec la population et particulièrement avec les élus.

La présence nombreuse des maires, adjoints, conseillers municipaux de la circonscription de la brigade, soit 24 communes, témoignait de leur reconnaissance du travail accompli. M. le sénateur Bernard FOURNIER, des représentants des pompiers des CIS de St Bonnet-St Nizier et de St-Jean-Soleymieux, des chefs d'entreprises et ses collègues gendarmes assistaient à cette cérémonie d'adieu.

Marc CHAUMET peut profiter maintenant pleinement de sa maison à St Symphorien-de-Lay, près de ROANNE. Nous lui souhaitons une bonne et longue retraite.

Son successeur est le major Joël RICAN, déjà en poste à la brigade.



QUAND L'HIVER REVIENT

Le printemps était bien arrivé au calendrier avec des températures douces et agréables. Le premier avril, ce n'était pas un poisson, mais une bonne couche de neige s'était invitée. Comme cela ne suffisait pas, le lendemain, un fort vent du nord avec de nouvelles averses de neige provoquait de nombreuses congères, obstruant certaines portions de nos voies communales.

Les tracteurs ont dû se rééquiper pour se transformer en chasse-neige. Les entreprises Valour et Porte se sont activées tout au long de ce samedi 2 avril. Parfois, malgré de nombreuses rotations, les congères se reformaient assez rapidement. Un grand merci à eux pour leur réactivité et leur ténacité afin d'assurer notre sécurité.

UN MOMENT FESTIF ET CONVIVIAL REPAS DE SAINTOURNIZ



L'épidémie de la COVID avait mis en veille les activités de l'association. Le samedi 21 mai, un repas « lasagnes » a été proposé. Il a réuni 120 personnes, heureuses de se retrouver pour un moment festif et de convivialité. L'organisation était parfaite et le repas succulent. Un grand merci à ces jeunes qui apportent leur contribution à l'animation de notre commune.

Ets GENEVRIER
Concessionnaire DEUTZ FAHR

104 Route de la Margée - 42380 SAINT NIZIER DE FORNAS
Tél : 04 77 50 08 10 - Fax : 04 77 50 06 21 - mail : sarl.genevrier@wanadoo.fr

LUCKY IMPRIMERIE

2023

32, rue des Bruyasses - 42160 ST CYPRIEN
contact@luckyimprimerie.fr

T.04 77 36 77 65
www.luckyimprimerie.fr

A.C.C.A.

CHANGEMENT AU BUREAU DE L'ACCA

Lors de l'assemblée générale du 26 juin, Bertrand FAURE a présenté sa démission après 11 ans de présidence.

Un nouveau bureau a été mis en place :

Président : Michaël GIBERT

Vice-Président : Maxime BROUILLAT

Secrétaire : Alain BERAUD

Secrétaire adjoint : Loïc AULAGNIER

Trésorier : Alain CHARET

Trésorier adjoint : Jean-Yves
FOUGEROUSE

Un grand merci à tous pour avoir accepté de donner de leur temps avec les responsabilités qui vont avec, pour que vive cette association et pour permettre aux passionnés de la chasse de pratiquer ce loisir.



CONCOURS DE PÉTANQUE

Après deux ans de Covid, l'association communale de chasse organisait ce premier samedi d'août son concours de pétanque. La veille, l'orage avait mis fin à un épisode de canicule et ce samedi était une belle journée estivale.

C'était une première pour le nouveau président, Michaël Gibert, et la réussite a été au rendez-vous avec la participation de 70 doublettes.

A partir de 19 heures, la soupe aux choux était proposée aux pétanqueurs et visiteurs.





JEUNES AGRICULTEURS « QUAND LE HAUT-FOREZ S'ENJAILLE »

Tel a été le nom donné cette année à la fête de l'agriculture organisée par les Jeunes Agriculteurs (JA) de notre secteur de Saint-Bonnet-Le-Château.

Pour ce rendez-vous du dimanche 21 août à Aboënnet, les JA avaient programmé plusieurs animations pour que petits et grands s'amuse ou plus familièrement « s'enjaille ». La raison d'être de cette manifestation était la finale départementale de labour. À travers cet événement convivial, l'objectif non dissimulé des JA était bien de promouvoir l'agriculture du département, les produits du terroir et de qualité, les savoir-faire agricoles et le métier d'agriculteur, tout en contribuant à l'animation en milieu rural.

Ce métier d'agriculteur est devenu de plus en plus difficile avec l'augmentation des coûts de production, la sécheresse et les orages de grêle. Malheureusement, les prix de vente sont parfois inférieurs à ceux de production. Nous avons tout intérêt à les soutenir en achetant auprès des producteurs. Que deviendraient nos espaces agricoles s'ils n'étaient pas exploités ?

L'organisation de cette journée a demandé beaucoup de préparation et de réunions qui se sont tenues à la salle communale du bourg sous la présidence de Clément COURAT avec entre autres, Simon BONHOMME, co-président, Clément VIOLON, Bastien GONON et tous les jeunes agriculteurs et agricultrices du secteur.

La fête du labour a rassemblé des milliers de personnes. La réussite de cette fête a montré l'implication totale de nos jeunes avec une organisation parfaite. Qu'ils en soient remerciés et félicités. Bravo à tous.



REUNION DES COMMUNES DU CANTON DE ST-JUST-ST-RAMBERT



Les maires des communes du canton de Saint-Just-Saint Rambert, à l'invitation des conseillers départementaux, Sylvie BONNET et Eric LARDON se sont retrouvés le 23 septembre à la salle communale du bourg.

Pour mémoire, ce canton est composé de 18 communes : Aboën, Apinac, Bonson, Chambles, Estivareilles, Merle-Leignec, Périgneux, Rozier, St Bonnet, St Cyprien, St Just-St-Rambert, St Hilaire, St Marcellin, St Maurice, St Nizier, Sury, La Tourette et Usson.

Le budget du conseil départemental est consacré pour une grande partie en direction de l'action sociale (enfance, handicap, personnes âgées, RSA, ...) et des collègues.

Il est aussi un des premiers partenaires de nos communes en apportant une aide financière pour financer leurs projets.

En ce qui nous concerne, deux types d'aide ont été sollicités : l'enveloppe de solidarité et l'enveloppe territorialisée.

La première concerne une aide pour réaliser des travaux d'environ 12 000€ hors taxe. Pour l'année 2022, une subvention de 7 000€ a été attribuée pour les travaux de peinture du hall d'entrée et de la montée d'escalier de la mairie, mise en place d'un paratonnerre dans le clocher de l'église et acquisition d'une armoire forte pour le secrétariat de mairie.

La seconde est prévue pour de plus gros projets. En 2021, l'aide apportée a été de 115 000€ pour la création d'une espace de restauration et de deux salles de réunion.

La réunion s'est terminée par un moment de convivialité permettant l'échange avec tous les élus.

Vente directe de fromages de vache
Tous les jours de 10h à 12h
sauf vendredi et dimanche
www.balconsduforez.fr
06.32.96.98.82
fred@balconsduforez.fr
Lieu dit Riofol, 42380 St Nizier de Fornas

JOURNÉE DU PATRIMOINE CONCERT DU JARDIN D'EDEN



Martine RESSOT-BEGON habite au hameau de l'Etrat. Elle a eu l'excellente idée d'organiser un concert dans l'église de Saint-Nizier, lors de la journée du patrimoine.

Martine fait partie d'un groupe musical appelé « Jardin d'Eden Loire Forez ». Cette formation est composée de flûtes à bec avec Clothilde Péatier, Mathieu Maalouf et Martine, d'un clavecin avec Gérard Thomas et de percussions avec Jean-Louis Cuenne. Jardin d'Eden avait ouvert son concert à deux jeunes flûtistes, Jeannie Bouvet et Lili Meslin.

L'ensemble à géométrie variable s'adapte en fonction des répertoires abordés. Il est formé de musiciens amateurs expérimentés issus du conservatoire régional de Saint Etienne et d'Annonay.

En ce dimanche 18 septembre, le public nombreux a pu apprécier des pièces du Moyen Age et de la Renaissance. Un grand merci pour cette initiative et à cette formation pour une musique de qualité.

Le groupe Jardin d'Eden remercie la paroisse St Jacques du Haut Forez pour son accueil et pour la mise à disposition de l'église.

PLATRERIE-PEINTURE
CARRELAGE

Julien LCHAT

06 46 52 72 70
04 27 64 55 84

La Chaux
42380 SAINT-NIZIER-DE-FORNAS

julien-lochat@orange.fr

MENUISERIE PETIT

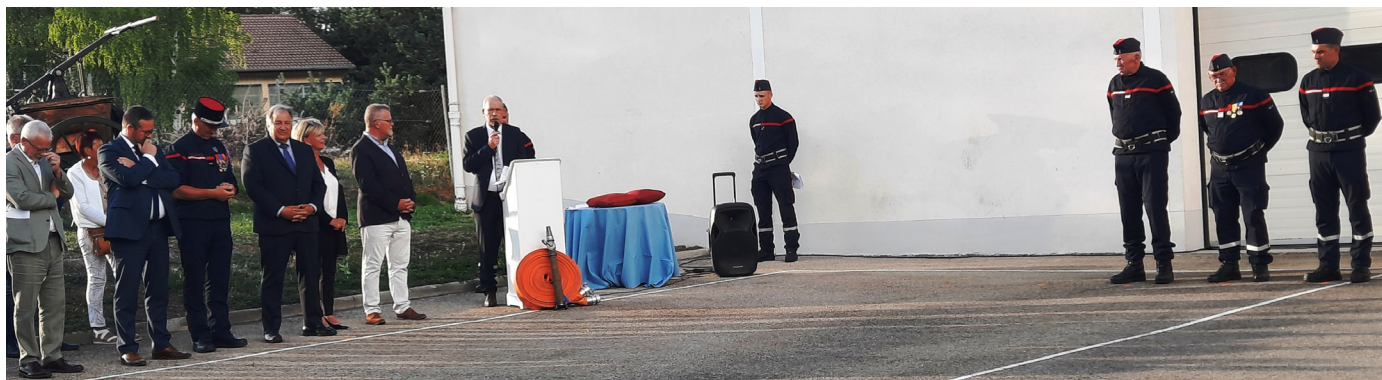
MENUISERIE
Bois - Alu - Mixte bois-alu - PVC

NEUF ET RÉNOVATION
Portail - Porte - Fenêtre - Volet...

AGENCEMENT INTÉRIEUR ET EXTÉRIEUR
Escalier - Parquet - Placard - Dressing...
Bardage - Terrasse - Bois...

HALL D'EXPOSITION • VENTE DIRECTE

ZA LA CHANA - 42380 Luriecq / Tél. 04 77 50 08 58 / Fax. 04 77 50 70 38 / Portable : 06 70 10 30 99
contact@menuiseriepetit.fr



PASSATION DE COMMANDEMENT

AU CENTRE DE SECOURS ET D'INCENDIE DE ST BONNET-ST NIZIER

Le vendredi 02 septembre, une très belle cérémonie s'est tenue pour la passation de pouvoir entre le capitaine Christian Colombet et le lieutenant Richard Beyssac.

Christian a commencé sa carrière de pompier volontaire en 1982. Suite à plusieurs promotions, il a pris le commandement de la caserne en 2010. C'est ainsi que Christian a œuvré pendant 40 ans au sein du corps des sapeurs-pompiers. Autant dire qu'il serait fastidieux de dresser la liste des interventions effectuées, les manœuvres, les formations et tout ce qui relève de l'activité d'un sapeur-pompier.

Christian a exercé sa fonction de pompier avec beaucoup de rigueur, de disponibilité.



Sa vie familiale, voire professionnelle a été relayée parfois au second plan. Mais cela lui a demandé beaucoup d'abnégation. Etre pompier pour Christian, c'était une vocation, une passion.

Toutes les personnalités présentes lui ont exprimé leur gratitude et lui ont adressé de grands remerciements. Bonne retraite Christian.

Christian a passé le flambeau à Richard Beyssac. Son remplacement a été très bien préparé car Richard était son adjoint et ils ont formé un binôme efficace. Nous souhaitons une pleine réussite à Richard pour le commandement du corps de sapeurs-pompiers de St Bonnet-St Nizier. Il a un nouvel adjoint en la personne du lieutenant Bernard Julien.





R.S.R.



L'association des Randonneurs des Sentiers Retrouvés (RSR) regroupe les adhérents d'Aboën et Saint-Nizier-de-Fornas.

Son but est d'entretenir les sentiers et chemins ruraux, plus particulièrement ceux dont le nettoyage est difficile à faire avec un équipement motorisé.

Ce travail est précieux pour les deux communes et il permet aux marcheurs et randonneurs de parcourir nos sentiers et chemins en toute sécurité, pour apprécier le paysage.

Les RSR se retrouvent le samedi matin, munis de leurs outils de travail pour couper balais, ronces et branches qui obstruent les voies de randonnées .

Ainsi, un groupe a nettoyé le site des trois croix ,au Mont mil, lieu-dit le Calvaire, à la limite de la commune de Saint-Bonnet-le-Château. Comme le montrent les photographies, le lieu devient agréable.

Merci à tous les bénévoles qui ont effectué un travail admirable.

Valadier
Matériel Agricole

Motoculture - Quad - Réparation
Vente toutes marques

STIHL

42380 LIRIECQ
valadier.mat-agri@orange.fr
04 77 50 11 17

SBC AMBULANCES 7j/7

11 Av Général Gouraud
SAINT BONNET LE CHATEAU
Le bourg - SOLEYMIEUX

04 77 50 16 32
sbc42380@orange.fr

Taxi conventionné - VSL - Ambulance
Toutes distances
Audrey & Patrice GIRAUD



LA JOURNEE CULTURELLE DES RSR

Ce samedi 22 octobre 2022, les adhérents de l'association des RSR se sont retrouvés à FIRMINY pour une sortie culturelle sur le site du patrimoine LE CORBUSIER.

Mais tout d'abord, un petit rappel du concept LE CORBUSIER. Il définit une architecture moderne en cinq points : les pilotis, le toit terrasse, le plan-libre, la fenêtre-bandeau et la façade libre. Selon lui, les matériaux de l'urbanisme sont le soleil, l'espace, les arbres, l'acier et le ciment armé.

De son vrai nom CHARLES EDOUARD JEANNERET, ce suisse de naissance, est un architecte, un urbaniste, un décorateur, un peintre, un sculpteur et un homme de lettres. Il est le représentant du mouvement moderne, il a œuvré dans le design. Il est connu pour être l'inventeur de « l'unité d'habitation » concept dans lequel il a travaillé dans les années 1920. Son concept est l'expression théorique du logement collectif ou logement de grandeur conforme. Ces réalisations, souvent nommées « CITES RADIEUSES » sont au nombre de 5, à MARSEILLE, BRIEY EN FORET, REZE, FIRMINY et BERLIN. Sa conception envisage dans un même bâtiment tous les équipements collectifs nécessaires à la vie, garderie, piscine, laverie, écoles, commerces, lieux de rencontre. Il est le père de l'architecture moderne, étant le premier à remplacer les murs porteurs extérieurs par des piliers de béton armé placés à l'intérieur des constructions.

Dès lors, les façades ne portant plus les étages supérieurs, il est possible de les habiller avec des cloisons légères et de multiples et très grandes fenêtres. Il joue avec les formes et les espaces.

L'œuvre de LE CORBUSIER est classée au patrimoine mondial de l'UNESCO en 2016.

Lors de notre visite, nous avons pu découvrir l'appartement-témoin qui a conservé son mobilier d'origine. Nous avons écouté avec intérêt et curiosité, les explications et les remarques très judicieuses de la part de notre guide, comme les hauteurs et largeurs des appartements calculées en fonction de la taille humaine moyenne. De même, les larges ouvertures en retrait de la pièce pour laisser entrer la lumière et le soleil. L'école que nous avons visitée, est sur le toit - terrasse, et a accueilli des enfants pendant 30 ans. Elle s'étend avec la cour de récréation sur 3000 m² et offre un panorama magnifique à 360 degrés. Le bâtiment s'élève sur 56 mètres de haut, 130 mètres de long et 21 mètres de large.

Le bâtiment abrite encore aujourd'hui environ 1000 personnes réparties dans des « rues » mais accueillait près de 1600 personnes dans 414 appartements. Nous avons tous fortement apprécié cette visite, et je vous engage vivement à aller découvrir par vous-même ce monument d'architecture.



REPAS DU CCAS ET DISTRIBUTION DES COLIS

Le dernier samedi de novembre, à quelques semaines de Noël, se déroule le repas des anciens.

Cette année, il a rassemblé 75 convives. Le menu, très apprécié, a été concocté par le restaurant « Le Béfranc ». Le service est assuré par les membres du CCAS et du conseil municipal. L'ambiance était au rendez-vous et c'est toujours un bonheur d'écouter nos chanteurs qui interprètent avec talent leur répertoire de chansons. Cette journée conviviale a permis de se retrouver en souhaitant de nous revoir l'an prochain.

Le portage des colis pour nos aînés résidant à l'hôpital a pu être effectué pour Saint Pal. En ce qui concerne Saint-Bonnet, les membres du CCAS n'ont pu rendre visite aux pensionnaires suite à un cluster de Covid.

La distribution des 32 colis pour ceux qui l'avaient choisi s'est déroulée quelques jours avant Noël.



Monistrol-sur-Loire / St-Palen-Chalencon / Montbrison

HAUFFAGE
ANITAIRE
LOMBERIE

esp

Frédéric TABARD
06 82 27 16 16
csploMBERIE@laposte.net

JY Jean-Yves Porte
Travaux publics & Transports

ZA Le Moulin du Mas - 42380 LA TOURETTE
TEL : 04-77-50-07-51- Fax : 04-77-50-73-36
Mail : contact@jyporte.fr

FLEURISSEMENT QUAND L'ÉTÉ SE PROLONGE



Les saisons ne sont plus les mêmes.

Cette année 2022 en est l'exemple. Les températures plus élevées que d'habitude et l'absence de gelées jusqu'au mois de novembre ont favorisé la floraison tardive des fleurs plantées au printemps.

De plus, pour la commémoration du 11 novembre, le monument était très bien fleuri. Un grand merci à cet habitant de la commune qui y a déposé de nombreux chrysanthèmes.

CLUB DE L'AMITIÉ CONCOURS DE COINCHE



Le club de l'amitié a organisé son traditionnel concours de coinche qui a rassemblé 44 doublettes.

Le premier lot d'une valeur de 120 euros a été remporté par Michel Chapuis et Michou, le deuxième d'une valeur de 100 euros est revenu à Françoise et Guy. Le troisième lot d'une valeur de 80 euros a récompensé Clothilde Montméa et René Girodon. Tous les joueurs ont été primés.

Une tombola était aussi proposée et le filet garni a été gagné par Jeanine Chouvet.

UN GRAND PAS POUR MAEL



Ce samedi 16 avril 2022 était un grand jour pour l'association "UN GRAND PAS POUR MAEL".

En effet, à l'initiative de CLO CORNET, une journée marches, au départ de la salle de ST NIZIER, était organisée pour un petit garçon MAEL, en l'occurrence l'arrière-petit-fils de Clo. Plusieurs circuits de 4, 7, 13 et 19 kms avaient été balisés par l'association des RSR, sous la houlette de Jeannot VASSAL, Paul DUBESSET et Jean Paul ESTRADE, avec la participation de l'ADTHF.

Ce ne sont pas moins de 318 marcheurs, et quelques bénévoles qui ont participé à la réussite de cette journée. Au départ de la randonnée, les marcheurs ont pu emporter un ravitaillement entièrement géré par l'association des marcheurs de l'AIGUE BLANCHE (pomme, barres chocolatées, pâte de fruits, petit gâteau, boisson).



Mais retraçons l'historique de cette initiative. MAEL souffre d'une paralysie cérébrale qui atteint 10% des grands prématurés dont fait partie MAEL. Cette maladie nécessite beaucoup de soins, des séances de psychomotricité, des séances de kinésithérapie, d'orthophonie et des visites régulières chez un neurologue. Vous trouverez plus de détails sur le document ci-contre. C'est pourquoi des fonds importants sont nécessaires. La mobilisation de tout un chacun est donc primordiale.

Lors de cette journée, MAEL a pu profiter d'une promenade en joelette mise gracieusement à disposition par l'association ussonnaise V'AIR UN SOURIRE qui compte parmi ses membres Christophe FRERY, un cousin de MAEL. Cette association a des buts humanitaires et permet aux enfants et même aux adultes handicapés de participer à des loisirs en plein air. Elle s'adresse aussi aux personnes à mobilité réduite, ou aux personnes âgées se déplaçant difficilement. Merci à vous tous qui avez participé à cette journée.

COURS D'INFORMATIQUE



L'usage de l'outil informatique s'est généralisé ces dernières années et son utilisation devient indispensable.

Tous les jeudis matin, dans la salle du conseil municipal, un groupe se retrouve autour de Frédéric DEVAY pour se perfectionner ou entretenir son niveau.

L'ambiance est très conviviale et à la fin de la séance, lorsque la situation se présente, il est fêté l'anniversaire d'un participant.

NETTOYAGE DE L'ÉGLISE



Notre église est très appréciée, aussi bien par les habitants que par les visiteurs. Comme pour tous les édifices, les toiles d'araignées se tissent à l'intérieur et se nichent au-dessus des voûtes, impossibles à atteindre depuis le sol avec une tête-de-loup.

Il a donc été nécessaire de louer une petite nacelle pouvant entrer à l'intérieur et permettant d'accéder aux points les plus hauts. L'employé communal, Max, a réalisé ce travail, installé dans la nacelle, s'approchant au plus près pour pouvoir chasser poussière et araignées.

Ensuite, Monique, Gilberte et Clo se sont retrouvées et se sont activées pour balayer le sol, nettoyer les autels, bancs et autres meubles situés dans l'église. La mairie tient à les remercier pour tout le travail effectué, permettant d'avoir une église propre, accueillante et ouverte.



SIVOM**DÉPART DE RAPHAËL**

Raphaël FERRAGNE est entré comme employé au SIVOM Travaux Communaux en août 2006. A cette époque, cinq communes étaient adhérentes : Aboën, La Tourette, Malvalette, Rozier et St Nizier.

Il travaille alors avec Max SOULIER et Jean-Marc CHOVELON. Durant ces 16 ans au service des communes, Raphaël a connu plusieurs municipalités. Il a sillonné ces communes et il en connaît tous les contours. Ses compétences lui ont permises d'être multi-tâches, de la tonte et balayage jusqu'à l'entretien des bâtiments (serrurerie, peinture et travaux divers ...).

Nous le remercions pour tout le travail réalisé avec rigueur et professionnalisme. Nous lui souhaitons une pleine réussite au service de l'eau potable de Loire Forez Agglomération.

**SYNDICAT DES EAUX DU HAUT FOREZ****CE QUI CHANGE AU SYNDICAT DES EAUX DU HAUT FOREZ**

Le syndicat des eaux du haut Forez regroupe les communes d'Aboën, Aurec-sur-Loire, Bas-en-Basset, Chambles, Estivareilles, La Tourette, Malvalette, Merle-Leignec, Périgneux, Rozier-Côtes-d'Aurec, St Bonnet-le-Château, St Hilaire-Cusson-la-Valmitte, S Maurice-en-Gourgois et St Nizier-de-Fornas. Il gère la distribution d'eau potable, ce qui implique de lourds investissements comme la reconstruction de l'usine de potabilisation à Montformont, le doublement de la canalisation du vert, etc

Après de longues années de présidence, M. Ywan MAYET a souhaité céder sa place. Il a été remplacé par M. Fabien JOUSSERAND, élu à Chambles.

Mme Gaëlle ALLARD, technicienne au syndicat nous a quitté pour un poste à Saint-Etienne-Métropole au service de l'eau.

Merci à tous les deux, pour le travail effectué au syndicat.

TRAVAUX DE VOIRIE > BIESSE

Cette année, les travaux ont concerné les voies communales de Mizériecq et de Biesse.

Les prix du goudron ayant considérablement augmentés, il a été décidé d'expérimenter une nouvelle technique d'enduit moins onéreuse et permettant la réfection des voiries. Cela consiste à réaliser une grave émulsion afin d'imperméabiliser la voie, après engravure et ancrage.

En 2023, il sera procédé à la pose d'un monocouche pré-gravillonné.

Le coût total pour 2022 s'élève à 83 322€ TTC.



AMÉNAGEMENTS DE VOIRIE AFIN DE RALENTIR LA CIRCULATION

Pour donner suite à une pétition des habitants du Bourg pour vitesse excessive des véhicules à moteur dans les rues du Bourg la mairie a lancé une étude en 3 temps.

- Réflexion et étude préalable en relation avec les services voiries de Saint Etienne Métropole.
- Consultation des habitants en réunion publique.
- Etude et propositions détaillées par les services voiries de Saint Etienne Métropole.

Le Conseil Municipal a ensuite décidé de procéder à la réalisation des installations suivantes :

- Un ralentisseur de type trapézoïdal à l'entrée du Bourg coté Epizols (mise en service en juin 2022).
- Une chicane avec quilles plastiques à l'entrée du Bourg coté Saint Bonnet (mise en service en juin 2022).
- Un ralentisseur de type coussin berlinois avec rétrécissement à l'entrée du Bourg coté Rozier (mise en service prévue à la fin de l'hiver ou au printemps 2023)

Le ralentisseur !
composé de quilles en plastique permet ou plutôt permettait de mesurer son efficacité à l'entrée nord du bourg. Mais un petit tsunami semble être passé par là un des rares jours de neige, emportant avec lui la quasi-totalité de ces quilles.

Vraisemblablement, nous attendrons des jours meilleurs pour remettre en place ce ralentisseur avec quelques ajustements à y apporter.

TRAVAUX DE VOIRIE > MIZERIECQ



TRAVAUX SUR LA CREATION DU FUTUR RESTAURANT ET DE 2 SALLES COMMUNALES



“ **Ce projet constitue l'investissement majeur de cette mandature tant par son aspect technique que financier.** ”

A n'en pas douter il va embellir le centre du village car le bâtiment que est en cours de transformation est particulièrement visible dans le bourg de St Nizier.

L'étude économique initialement faite par le biais de la Chambre de Commerce et de l'Industrie en 2019 montrait une demande forte en matière de restauration dans le Haut Forez malgré la présence de nombreux établissements.

C'est ainsi que l'orientation du Conseil Municipal s'est faite autour de la création d'un nouveau restaurant en rez de chaussée.

De plus, afin de répondre à une demande d'accessibilité et de sécurisation, deux nouvelles salles modernes et donc moins énergivores seront créées à l'étage avec accès par escaliers ou ascenseur.

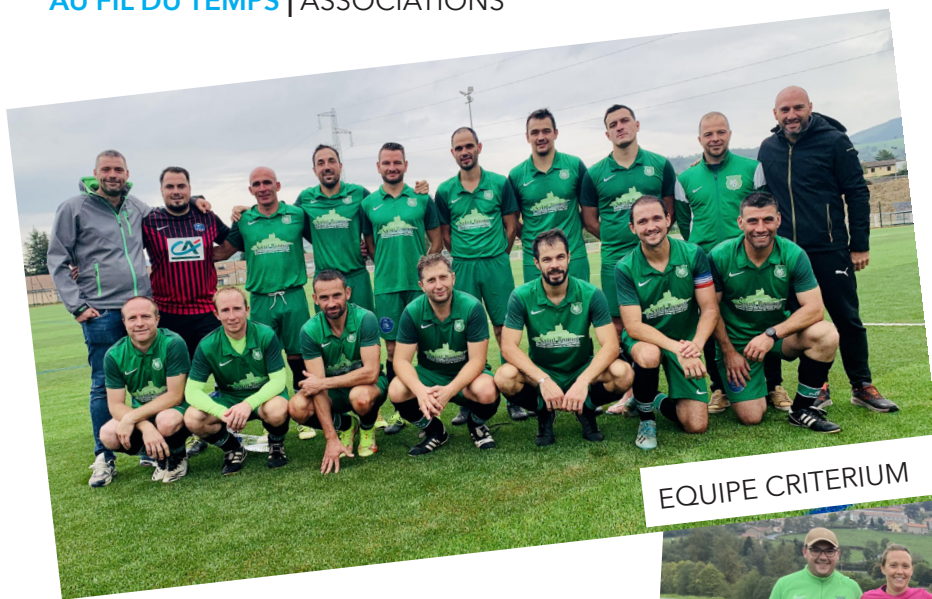
Les travaux avancent en respectant les délais. La fin du chantier est prévue pour le courant du troisième trimestre 2023.

En ce qui concerne la partie restauration, la crise sanitaire du COVID qu'a subi cette profession occasionne quelques bouleversements et ainsi plus de difficultés pour trouver un gérant pour ce futur restaurant à qui il sera demandé forcément beaucoup de volonté et d'investissement.

Malgré tout c'est un nouveau défi que s'est lancé l'équipe municipale afin de trouver les bonnes personnes capable de gérer ce nouvel établissement dans le Haut Forez.







EQUIPE CRITERIUM



USFF LE MOT DU PRÉSIDENT

C'est reparti pour une saison !

En effet, mon bureau, les coachs et moi-même sommes enthousiastes à l'idée de démarrer celle-ci.

Nous la souhaitons riche en émotions !

Quel magnifique sport, qu'est le foot, celui qui nous rassemble si nombreux autour de ce bout de cuir. Cette passion commune qui nous fait vibrer chaque week-end. Ces valeurs dont s'enrichissent nos jeunes pousses.

Quelle joie, quelle fierté pour moi, d'être le président de ce club.

À l'image du terrain, c'est tout un groupe qui le fait vivre, un groupe fait de dirigeants, d'éducateurs, de joueurs de tout âge, de parents passionnés, mais également de partenaires.

Le groupe est tout au foot, l'individualité n'a pas sa place... On ne réussit qu'ensemble.

Et bien c'est ce que je vous souhaite pour cette nouvelle année, du partage, du vivre ensemble et au bout, la réussite.

Soyez heureux et vivez intensément chaque instant.

**Belle année
2023**



EQUIPE FEMININE ROSE 22.23



U7 22.23



U11 22.23



Victoire à Tournon



ASSEMBLEE GÉNÉRALE DE L'USFF

L'AG du club de football s'est tenue ce samedi 10 septembre dans les locaux sportifs de La Tourette.

C'était une occasion de dresser le bilan financier et d'évoquer la vie du club avec le nombre de footballeurs (masculins et féminines) inscrits pour la saison sportive 2022/2023.

Un temps d'échange s'est tenu avec les élus pour faire le point sur les travaux réalisés et à réaliser concernant les locaux et terrains.

GOÛTER DE NOËL DES PETITS NIZIÉROIS

A l'initiative du club de l'amitié et en collaboration avec la mairie, un goûter de Noël était proposé aux petits niziérois le mercredi 21 décembre dans la salle communale du bourg.

Le père Noël ainsi que les enfants de la commune ont répondu présents en nombre, soit environ 80 personnes.

Les enfants ont pu échanger avec le père Noël, déguster les traditionnelles papillotes, clémentines ainsi que les généreuses bûches de Noël.

Un grand merci à tous les enfants, leurs parents et aux membres du club de l'amitié présents pour partager ce goûter de Noël, dans la bonne humeur et la convivialité.



QUAND VENDREDI 13 JANVIER RIME AVEC VOEUX DE BONNE ANNÉE...



Les Niziérois se sont rassemblés en nombre ce soir à la salle socioculturelle pour venir assister à la cérémonie des vœux de M. le Maire.

Après trois longues années écoulées sans pouvoir organiser de regroupement ou réunion festive de ce type, c'était l'occasion de se joindre à un nouveau conseil municipal, déjà arrivé à mi-mandat, pour partager avec les habitants un moment de convivialité.

Devant une assemblée très dense composée des député, sénateur, conseillers départementaux, maires, adjoints, conseiller municipaux, employés communaux et inter communaux, représentants de la

gendarmerie, sapeurs-pompiers, représentants de la FNACA, du Souvenir Français et des associations et des administrés, Gilbert Soulier a saisi l'occasion de ce discours très attendu pour faire le point sur les travaux déjà réalisés et ceux à venir.

Au menu 2023

Les appartements au-dessus de la mairie, l'espace restauration et réunion dans la maison du bourg, le city-stade, l'aménagement du parking, les modifications apportées au stade de foot et l'extinction des lumières sur la commune entre 22h et 5h. Il a également évoqué la nécessité d'envisager à l'avenir un déplacement du monument aux morts, dans un souci de sécurité comme de respect dans les temps de commémoration.

SARL MEYNARD J.C

☎ 04 77 50 17 45

12 Place du Grand Faubourg
42380 St Bonnet Le Château

✉ jean.meynard0701@orange.fr

MÉNAGERS ✓ TÉLÉVISIONS ✓
ÉLECTRICITÉS ✓ ANTENNES ✓

Eta VALOUR Entreprise de Travaux Agricoles
A votre service depuis 1968



La Pomasse
42380 St Nizier de Fornas

Moissons, enrubannage, fauchage, semis, ...

Tél : 06.11.99.56.51
06.13.03.40.04



M. le Maire a rappelé le caractère essentiel, dans tous ces travaux, de la contribution financière de l'État, la Région, le Département et de Saint Etienne Métropole. Il en a également profité pour remercier les bénévoles, associations, employés communaux et du SIVOM, secrétaires et plus généralement tous ceux qui œuvrent pour la commune et veillent à son bon fonctionnement.

Il a ensuite cédé la parole à Mme la conseillère départementale, M. le Sénateur et M. le Député qui ont, tour à tour, remercié aussi les acteurs de la vie communale. Dans des discours empreints d'humour ou d'émotion, tous ont, au-delà de la présentation de leurs vœux, rappelé leur attachement à la commune de Saint-Nizier et à ses intérêts. Malgré un contexte mondial parfois anxiogène, M. le

Maire a terminé son discours sur une note d'optimisme inspirant en citant Antoine de Saint Exupéry : « Pour ce qui est de l'avenir, il ne s'agit pas de le prévoir, mais de le rendre possible ». Pour l'heure, la cérémonie s'est prolongée avec un verre de l'amitié, moment de partage et d'échanges incontournables dans notre commune.



AU FIL DES INTERVIEW

A LA BOULANGERIE



Se rendre à la boulangerie pour acheter son pain est un acte presque quotidien.

Dominique, chargée de la vente, nous accueille avec le sourire, échangeant quelques mots avec beaucoup de bienveillance, tout en discrétion.

Nous sommes allés à sa rencontre.

Dominique, pourriez-vous vous présenter ?

J'habite à St Pal-de-Chalancon, Je suis âgée de 52 ans et maman de deux enfants un garçon et une fille. Mon fils Sylvain habite sur la commune à la Roche.

Connaissez-vous Saint-Nizier ?

Je le connais bien mieux depuis que mon fils y réside depuis deux ans. Ayant été scolarisée au collège de St Bonnet, je connaissais de nom la commune.

Comment se passe votre journée de travail ?

Ma journée commence à 7h le matin. Je termine la mise en place du pain et je prépare les commandes du jour. Les clients arrivent dès le début de ma journée, tout en sachant que le magasin ouvre à 6h30 et ils sont servis par Roland, le boulanger. Je termine à 11h.

Comment vivez-vous cette expérience professionnelle ?

Cette activité de vente est très enrichissante. Elle permet d'échanger avec les clients qui sont agréables et souriants. Je trouve nos personnes âgées très dynamiques. De plus, j'ai été très bien accueillie par la clientèle.

Quoi de mieux que de travailler dans une boulangerie, ce lieu de rencontre et l'âme du village !

PIERRE-YVES FRERY, PRÉSIDENT DE L'AREBLI

L'Arebli est l'association des éleveurs limousins de la Loire. Pierre-Yves a accepté cette responsabilité car il estime avoir beaucoup appris sur son métier grâce à cette association.

« Depuis tout petit, je voulais être agriculteur, avec de l'élevage, même si je ne suis pas issu d'une famille de ce milieu, raconte Pierre-Yves. Seul un de mes grands-pères avait une ferme. Je suis entré au lycée agricole de Précieux dès la classe de 4^{ème}. Je me suis dirigé vers le lycée de Montravel pour passer un BEP en maraîchage. Puis, j'ai obtenu un BP par apprentissage au lycée Bonnefonds à Brioude. J'ai eu l'opportunité de m'installer en 2011, en individuel, en reprenant deux exploitations de tiers. Il y avait déjà de l'élevage sur ces exploitations, mais je n'ai repris aucune vache. Je voulais absolument avoir des vaches limousines car c'est une race qui me plaît vraiment. Je trouve que c'est une vache élégante, facile à élever, avec une commercialisation plutôt satisfaisante. »

L'exploitation de Pierre-Yves compte actuellement 65 ha. La totalité de la surface est en herbe, sauf 6 ha en céréales. Pierre-Yves élève 40 vaches limousines et leur suite. La moitié de l'effectif est élevé en plein air. Les vêlages se répartissent en deux périodes : septembre-octobre et mars-avril. Les génisses qui ne sont pas gardées pour le renouvellement du troupeau sont engraisées et vendues à un boucher. Les mâles sont vendus comme broutards.

Pierre-Yves a aussi deux poulaillers accueillant des poulets Label Rouge Vert Forez. Cette diversification sur l'exploitation s'accorde bien avec l'élevage allaitant.

L'Arebli est d'abord un groupe convivial réunissant des éleveurs d'animaux de race limousine. Faire partie de ce groupe et participer à ses activités donne l'occasion d'apprendre beaucoup de choses sur l'élevage. Mais pour cela, il ne faut pas avoir peur de partir de chez soi et de laisser quelques heures sa ferme.

YOUKI

UNE ENTREPRISE AUX RACINES NIZIÉROISES

QUELLE ÉTAIT VOTRE ACTIVITÉ AVANT DE DEMARRER VOTRE ENTREPRISE ?

À la suite de mon bac général, j'ai opté pour un B.T.S NDRC en alternance, que j'ai réalisé dans une boîte de communication. En m'appuyant sur mon expérience et ma curiosité, j'ai souhaité créer ma propre entreprise afin d'aborder la communication sous un autre angle.

QUELLE EST L'ACTIVITÉ PRINCIPALE DE VOTRE ENTREPRISE ?

Youki est une entreprise de communication à taille humaine. Son activité principale est d'aider chaque professionnel à communiquer en utilisant différents supports publicitaires. Je suis en mesure de personnaliser tous types de supports, de la carte de visite, en passant par le marquage de véhicule, l'objet personnalisé, le textile marqué jusqu'à la création de site internet.

ABORDER LA COMMUNICATION SOUS UN AUTRE ANGLE, QU'EST CE QUE CELA SIGNIFIE POUR VOUS ?

C'est casser l'image de la boîte de communication traditionnelle, hors de prix et qui est en fait un simple interlocuteur entre vous et les artisans qui vont réaliser vos supports. Ici, c'est moi qui suis en charge de vos projets, ça veut dire que lorsque vous me commandez du textile, c'est moi qui réalise chaque étape de A à Z : la commande de textile, la préparation des fichiers graphiques, la découpe des matières et enfin le pressage. Je réalise tout ça, dans une pièce dédiée chez moi, à Merle.



QU'EST CE QUI VOUS PLAÎT DANS VOTRE MÉTIER ACTUEL ?

Concernant la partie communication, j'adore mon métier car il fait appel autant bien à la créativité qu'à une dimension beaucoup plus concrète. En effet, aider les gérants de TPE/PME à booster leur business grâce à la communication est un enjeu de taille ! Concernant la gestion, j'ai encore beaucoup à apprendre, mais avoir ma propre société me permet d'organiser mes journées comme je le souhaite, mais également d'être plus proche de ma clientèle car ma marge de manoeuvre est beaucoup plus importante qu'en tant que salarié.



INSOLITE



Méfiez vous des apparences, cet angle de vue pourrait être trompeur !

(Si vous n'avez pas la référence, rendez-vous en page 32)



Vivre à
St Nizier de Fornas